



**ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE**

**Mercredi 15 décembre 2021
19h30**

**Lugnez
Salle du terrain de football**



Syndicat Intercommunal du District de Porrentruy

Assemblée générale ordinaire

Mercredi 15 décembre 2021 à 19h30 (Lugnez, Salle du terrain de football)

Président :

Baconat Michel

Vice-présidente :

Vuillaume Marguerite

Liste des présences annexée : 21 délégués invités, intervenants et invités

Invités :

AEACDP :

Emilie Quiquerez, membre

RFJ

Josué Merçay

LQJ

Thomas Nagy

Excusés :

RCJU

Rosalie Beuret, Ministre des Finances

RCJU/COM

Riat Christophe, Délégué aux affaires communales

Bonfol, Fernand Gasser

Courtedoux, François Minger

SidP

Sophie Cramatte, secrétaire

Sanchez Annabelle, administratrice des finances

Pressacco Gregory, responsable technique

Boesch Clément, chargé de mission en urbanisme

Léandro Oliveira Reis, stagiaire POC/PET, excusé

Michel Baconat : ouvre la séance de l'assemblée générale des délégués de ce jour. Il salue la présence de Madame Emilie Quiquerez, membre de l'Association des employés d'administration des communes du district de Porrentruy.

Madame la Ministre des Finances Rosalie Beuret et Monsieur Christophe Riat, Délégué aux communes sont excusés.

La presse est représentée par Monsieur Josué Merçay pour RFJ et Monsieur Thomas Nagy pour Le Quotidien Jurassien.

Fernand Gasser et François Minger sont excusés.

Michel Baconat : salue ensuite le personnel administratif du SidP comme susmentionné. Il fait part des excuses des communes de Bonfol et Courtedoux selon le détail ci-dessus.


Les mesures sanitaires sont appliquées selon les règles en vigueur du moment et la distance de 1,5 mètre entre les personnes est respectée.

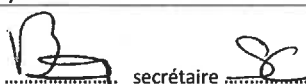
1.
Accueil



Sont nommés scrutateurs : Ernest Gerber, maire de Cornol et Marguerite Vuillaume, maire de Grandfontaine

2.
Désignation des scrutateurs

<p> Le PV de l'assemblée générale ordinaire du 27 octobre 2021 est approuvé à la majorité évidente. Michel Baconat souhaite la bienvenue à Sophie Cramatte, nouvelle secrétaire du SidP.</p>	<p>3. Approuver le PV de l'assemblée générale ordinaire du 27 octobre 2021</p>
<p>Michel Baconat : passe la parole à Eric Gerber pour quelques explications en lien avec l'eau. Eric Gerber, maire de Cornol : présente les informations en rapport avec l'eau. La présentation est annexée à ce PV.</p>	<p>4. Informations en lien avec l'eau (Eric Gerber)</p>
<p>Lionel Maître, maire de Boncourt : souhaite faire un rapide point sur la situation en lien avec les déchets. La présentation est également annexée à ce PV.</p> <p>A noter encore que pour la commune de Boncourt, l'installation de moloks a été refusée en assemblée communale. Le projet repassera en assemblée en 2022 en espérant qu'il soit accepté.</p> <p>Michel Baconat : quand est-ce que la commune de Haute-Ajoie peut-elle prétendre à être équipée en moloks ? Gregory Pressacco : les prochaines communes qui seront équipées sont Alle et Porrentruy. Pour Porrentruy, les demandes de permis seront déposées dans le premier trimestre 2022. Courtedoux et Haute-Ajoie suivront. L'objectif est d'achever l'installation des moloks dans toutes les communes et pour la moitié de Porrentruy à fin 2022. A Porrentruy, sur la soixantaine de moloks à installer, il y a de forts risques d'opposition. On aurait voulu aller plus vite mais le traitement de ces dernières prend du temps. Pas d'autres questions sur le domaine des déchets.</p>	<p>5. Informations en lien avec les déchets (Lionel Maître)</p>
<p>Michel Baconat : passe la parole à Stéphane Babey pour ce point. Stéphane Babey : dans un premier temps, nous allons parler de la gouvernance. Ce mandat a été confié à M. Thierry Crétin qui a déjà pris de nombreux contacts et organisé quelques rencontres. Nous nous sommes déjà rencontrés à l'interne du comité. Je passe la parole à Thierry Crétin. Thierry Crétin, maire de Basse-Allaine : présente l'analyse de la gouvernance du SidP établie par BDO. Cette présentation a été approuvée par le comité (présentation annexée en fichier joint). L'objectif est de valider le projet en fin de législature afin de pouvoir poursuivre de façon pérenne. Sébastien Gschwind, maire de Bure : concernant la partie atelier participatif, est-ce pour tous les maires ? Thierry Crétin, maire de Basse-Allaine : oui, mais ça peut aussi être l'administration. L'idée est de travailler avec des groupes de travail qui amèneront des propositions. Jean Paul Lachat, maire de Clos-du-Doubs : concernant la désignation des représentants, vous proposez ici une formule inédite. Le problème que je vois ici est que l'on sort du processus habituel. N'avez-vous pas peur qu'on biaise les choses ? Thierry Crétin, maire de Basse-Allaine : ces représentants n'auront pas de pouvoir décisionnel, ce sont des représentants consultatifs. J'ai confiance dans les maires de la région qui travailleront sur ce projet. Ce n'est pas une approche politique. Plus les profils sont variés et riches plus la consultation sera large et optimale. La durée de vie de ce groupe de travail sera courte. On va proposer ces personnes qui seront validées sans passer par l'assemblée des délégués pour des questions de « timing » et d'efficience. Jean-Paul Lachat, maire de Clos-du-Doubs : le groupe de travail va-t-il valider les propositions ? Thierry Crétin, maire de Basse-Allaine : Non, il va animer des rencontres et des thèmes. Nous allons consulter ces personnes et faire une synthèse au comité.</p>	<p>6. Informations sur les activités du syndicat</p>



Sébastien Gschwind, maire de Bure : il faut donc que l'on se retrouve au sein de notre commune et que l'on propose des personnes ?

Thierry Crétin, maire de Basse-Allaine : oui, mais pas se retrouver entre plusieurs communes. On ne demande pas de fournir du travail, ni de prendre des décisions. On ne souhaite pas imposer cela à un maire qui est déjà chargé. Libre aux maires de chaque région de s'organiser comme il le souhaite.

Pas d'autre question sur la gouvernance.

Michel Baconat : remercie Thierry Crétin.

Stéphane Babey : remercie Thierry Crétin et l'équipe de BDO pour cet important projet qui vise à pérenniser le syndicat.

Stéphane Babey : revient sur le communiqué, reçu par courriel, cet après-midi, au sujet de l'embargo visant à informer, dans un premier temps, les maires concernant l'inauguration de la Raiffeisen Arena. Le but du communiqué étant de donner les dates de l'inauguration qui sont les 13, 14 et 15 mai 2022. De plus amples informations parviendront l'année prochaine. Comme indiqué, il s'agira d'une fête populaire à l'attention des ajoulot(e)s et des jurassien(ne)s.

J'informe également qu'en date du 18 novembre 2021, nous avons accueilli une délégation de l'Office fédéral des sports dont M. Denis Vauchet, le patron du hockey. Nous les avons invités dans le cadre du CoPil et d'une délégation du comité à visiter la patinoire. Depuis cette date, la patinoire est officiellement homologuée. Cela a permis de débloquer le solde de CHF 1'000'000.— que nous devait la Confédération. Nous avons la capacité de recevoir tous les matchs de hockey, même internationaux. Le nombre de places n'a subi aucune contestation. Ils ont souligné la qualité du travail et la chaleur que dégage le site. C'est une très bonne nouvelle pour notre région et notre canton.

Vous avez reçu également un projet de courrier destiné au Gouvernement concernant le maintien de la valeur du patrimoine administratif. Il fait suite à une rencontre que nous avons eue entre les 9 communes membres du SEPE qui s'inquiètent de la forte évolution des charges en lien avec l'amortissement du patrimoine administratif. Nous vous l'avons soumis cet après-midi et pensions vous le faire signer ce soir. De nouvelles informations parvenues ce soir nécessitent de remodeler ce courrier avant de vous le soumettre. On reviendra vers vous, avec ce courrier, en début d'année prochaine. Les membres du comité du syndicat et du Gouvernement vont se réunir en date du 20 décembre pour aborder cette épineuse question de l'amortissement du maintien de la valeur qui se traduira par une très forte augmentation des taxes de l'eau, de l'eau usée mais aussi de la fiscalité. Si l'on tient compte du modèle MCH2 qui traite de cette thématique, une école primaire, dans un village, devrait être amortie en 25 ans. Cela serait une catastrophe en termes de finances publiques communales. Nous souhaitons aborder cette question avec le Gouvernement et nous vous soumettrons un projet de courrier prochainement. Ce point sera à l'ordre du jour de notre prochaine assemblée.

CCBL

Stéphane Babey : le travail de la cellule CCBL impacte le taux d'occupation préalablement prévu. Or, l'évolution de la demande de prestation connaît une inflation exponentielle. Suzy Bee a annoncé sa démission du poste de secrétaire de la CCBL. Son taux de travail a fortement augmenté et dépasse largement le taux d'occupation convenu lors de son engagement. Le nombre de dossiers a augmenté et la complexité de ces derniers a évolué. Nous sommes à la recherche d'une personne à 25%. Nous souhaitons soumettre ce poste prioritairement aux communes. Vous avez reçu un courriel dans le courant du mois de décembre à ce sujet. Je profite de cette assemblée pour dire que nous souhaitons facturer cette prestation aux communes concernées à l'instar de ce qui se pratique à Delémont. Ce point sera à l'ordre du jour de notre prochaine assemblée.

Orientation stratégique pour le poste de Clément Boesch

Stéphane Babey : Clément Boesch ne peut plus assumer sa charge à 50% et donne également sa démission. Cela pose la question d'une refonte de l'organisation interne de notre administration et la création d'un cahier des charges précis pour nos salariés directs. Il s'agit de ne pas constituer de silos mais de faciliter la transversalité. Nous connaissons nos tâches et nos

missions, mais une analyse devra définir le rôle de chacun et chacune. Nous allons coordonner tout cela et se baser sur l'expertise de BDO, s'organiser pertinemment sans se presser. Nous sommes également à la recherche d'une personne orientée marketing territorial et commercial sachant que la partie aménagement du territoire est terminée. Il s'agit de vendre, d'aller à la recherche d'entreprises, d'avoir une dimension marketing. Connaissances de la région, du tissu économique et de l'allemand. Cette information a été donnée au Président de la SEDRAC.

Stéphane Babey : rappelle que nous avons prévu une sortie de législature au mois d'octobre 2022. Nous avons confié ce projet à Philippe Christinaz. Je suis persuadé qu'il nous a préparé un magnifique programme. Il relève la nécessité de réserver et d'anticiper les choses.

Philippe Christinaz, maire de Fahy : a besoin de connaître le budget par personne et le nombre de personnes.

Stéphane Babey : le budget prévu est de CHF 20'000.-- ce qui correspond à l'ensemble des montants que l'on thésaurise depuis le début de la législature. Il faut prévoir d'envoyer un courrier en début d'année afin de demander confirmation des personnes présentes.

Stéphane Babey : remercie l'ensemble des employés du SidP et les membres du comité SidP pour le travail effectué. Tout s'est très bien passé durant cette législature. Je suis persuadé que tout se passera très bien l'année prochaine. N'hésitez pas à faire appel à nous, nous sommes l'outil des communes. Nous devons mutualiser les tâches. Je vous remercie de votre attention et vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

Yves Petignat, maire de Fontenais : où en sommes-nous avec le PDR ? Un ou deux points de notre PAL dépend du PDR.

Clément Boesch : le PDR est à l'examen préalable depuis maintenant deux semaines. Un communiqué va être diffusé en fin de semaine afin d'informer la population à ce sujet.

Thierry Crétin, maire de Basse-Allaine : concernant le plan de zone, on obtient différentes réponses concernant les zones à bâtir. J'ai besoin d'information sur la manière de traiter les demandes de permis de construire durant cette période.

Clément Boesch : conseille de traiter les demandes de permis comme si le PAL était en vigueur.

7.
Divers

Michel Baconat : remercie la commune de Lugnez, tout particulièrement Brigitte Kübler, pour la mise à disposition des infrastructures.

Brigitte Kübler, maire de Lugnez : c'est un plaisir de vous accueillir. Cette assemblée était déjà agendée le 1^{er} décembre 2020 à Lugnez. Malheureusement, tout avait été annulé. Nous vous offrons le verre de l'amitié pour vous remercier d'avoir fait le déplacement, tout en respectant les règles en vigueur avec service aux tables.

Michel Baconat : clôt cette assemblée en souhaitant à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année. Il remercie le personnel du SidP, le comité et le Président qui met toute son énergie afin de mettre en avant la région. Continuons à nous protéger.


8.
Conclusion

Mercredi, le 15 décembre 2021 à 20h43

AU NOM DE L'ASSEMBLEE

Le Président

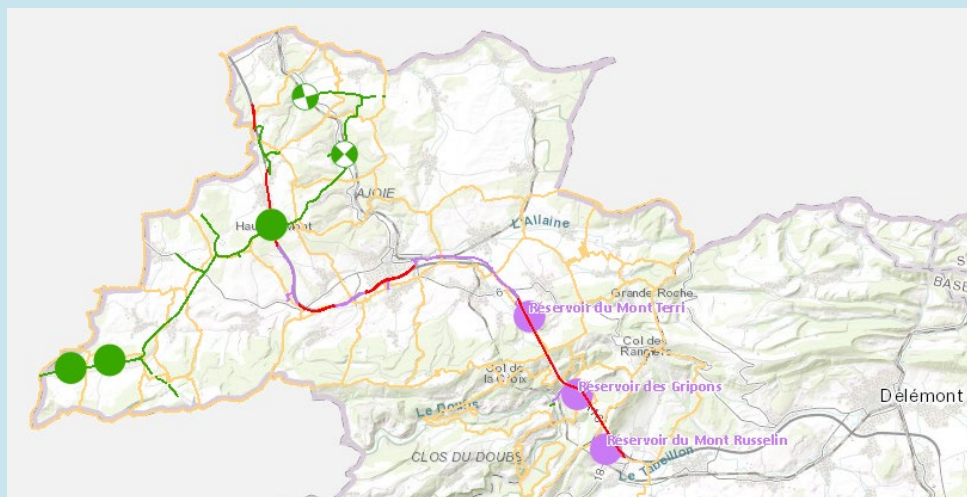
La Secrétaire


Michel Baconat


Sophie Cramatte



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DISTRICT DE PORRENTROY



Assemblée du SIDP du 15 décembre 2021

4. Informations en lien avec l'eau

Lugnez, Salle du terrain de football



Réseau d'eau potable A16

- 1) Etat du crédit de construction
- 2) Point de situation sur les travaux
- 3) Raccordement de La Baroche
- 4) Etude suprarégionale



1. Etat du crédit de construction

- Pour rappel, ci-dessous le détail du crédit de CHF 1'180'000.00 voté en assemblée du SIDP le 12.09.2018

1. ⇒ Budget global du projet	Nombre	Devis global +/-15%
<u>Stap Patinoire</u>	1	315'200.00
<u>Stap Champs Fallat</u>	1	177'668.75
<u>Chambre de Paplemont</u>	1	61'625.00
<u>Réservoir de Russelin</u>	1	56'625.00
<u>Réservoir des Grippons</u>	1	43'125.00
<u>Réservoir de Terri</u>	1	43'750.00
<u>Mesure de débit A16 pour Porrentruy Ouest - Hôpital</u>	1	19'000.00
<u>Mesure de débit Alle</u>	1	17'250.00
<u>Raccordement de Fontenais conduite DN150 inclus comptage et chambre</u>	1	285'000.00
<u>Raccordement sur le réseau de Porrentruy / patinoire DN250</u>	1	74'800.00
2. ⇒ Total HT		1'094'043.75
3. ⇒ Total avec TVA 7.7%		1'178'285.12
4. ⇒ Subventions et aides estimées		
Participation brute commune de Clos du Doubs		25'000.00
ECA (env. 5%)	58'914.26	58'000.00
ENV (selon nouvelle ordonnance 40% sur les nouveaux ouvrages en relation avec le PSEaux)	montant estimé 364'942.23	350'000.00
4. Total subventions et aides		433'000.00
5. ⇒ Crédit d'investissement brut à voter (ARRONDI)		1'180'000.00



1. Etat du crédit de construction

- **Crédit voté en assemblée du SIDP le 12.09.2018:** CHF 1'180'000.00
- Crédit de construction au 13.12.2021: CHF 979'190.00
- Acompte de subvention à recevoir d'ici le 31.12.2021: CHF 314'612.00
- Dépenses à venir (solde travaux et honoraires): CHF ~50'000.00
- Solde subventions à recevoir après décompte: CHF ~30'000.00



2. Point de situation sur les travaux

- Avant de pouvoir consolider le crédit de construction, plusieurs petits travaux de finition restent encore à réaliser qui sont :
 - Peinture dans les locaux techniques et à l'extérieur des ouvrages
 - Travaux de serrurerie pour couvercles de regard
 - Finition de l'automatisation
- L'objectif est de terminer les travaux et décomptes au printemps 2022 et de vous soumettre la consolidation du crédit à l'assemblée d'été.



3. Raccordement de La Baroche

- La commune de La Baroche est la dernière commune du district n'étant pas encore raccordée (directement ou indirectement) au réseau d'eau potable du SidP et doit faire face régulièrement à des pénuries d'eau en période d'étiage
- Dans le courant de l'été 2021, en collaboration avec le SidP, un mandat a été confié par la commune de La Baroche à un bureau d'ingénieurs pour établir un avant-projet de raccordement
- Le résultat de cette étude doit être transmis tout prochainement à la commune de La Baroche et devrait permettre de réaliser ce raccordement l'année prochaine

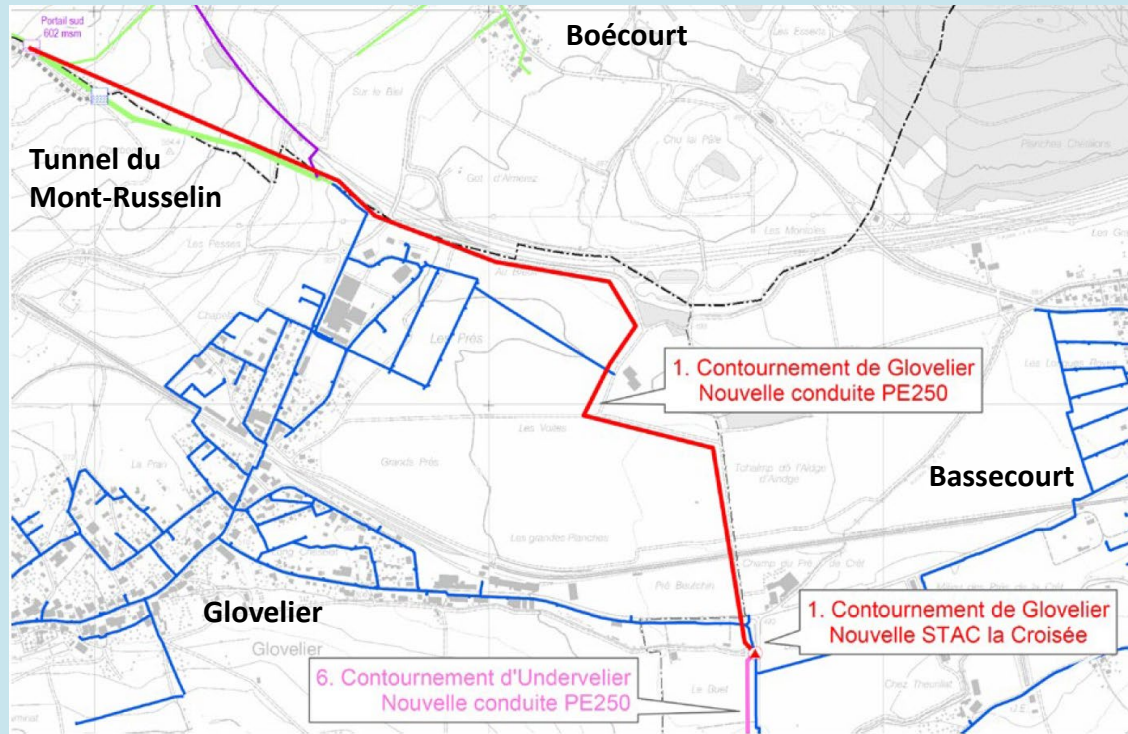


4. Etude suprarégionale

- Dans le cadre de l'élaboration du plan général d'alimentation en eau (PGA) de la commune de Haute-Sorne, il est apparu assez rapidement une opportunité d'interconnexion des réseaux d'eau de la commune de Haute-Sorne et du SidP dans le secteur de Glovelier
- Suite à cette constatation, l'ENV a organisé une séance avec les différents partenaires pour étudier plus en détail cette interconnexion qui permettrait à cours terme de sécuriser la distribution d'eau potable à l'échelle suprarégionale
- Pour le district de Porrentruy, il existe là une réelle opportunité de garantir une alimentation en eau en quantité pour les 4 prochaines décennies voir plus sachant qu'en période de fort étiage notre district laisse apparaître des faiblesses en ressource d'eau potable. De plus, cette interconnexion permettrait d'améliorer le renouvellement de l'eau dans les conduites du tunnel du Mont-Russelin
- Pour les raisons évoquées ci-dessus, un mandat d'étude a été confié en collaboration entre l'ENV, la commune de Haute-Sorne et le SidP

4. Etude suprarégionale

- La mesure principale permettant un interconnexion des réseaux consiste à réaliser une conduite de contournement de Glovelier représentée en rouge sur le schéma ci-dessous:



- A ce stade, l'étude se poursuit et est en cours de chiffrage. Suivant l'évolution du dossier nous reviendrons vers vous pour une prise de décision
- Compte tenu de l'impact important et suprarégional de cet investissement, un taux de subventionnement important (80%) pourrait être admis par le canton.



Merci de votre attention

SIDP
Rue d'Airmont 7
CH - 2900 Porrentruy
Tél. +41 32 466 88 81
secretariat@sidp.ch



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DISTRICT DE PORRENTROY



Assemblée du SIDP du 15 décembre 2021

5. Informations en lien avec les déchets

Lugnez, Salle du terrain de football

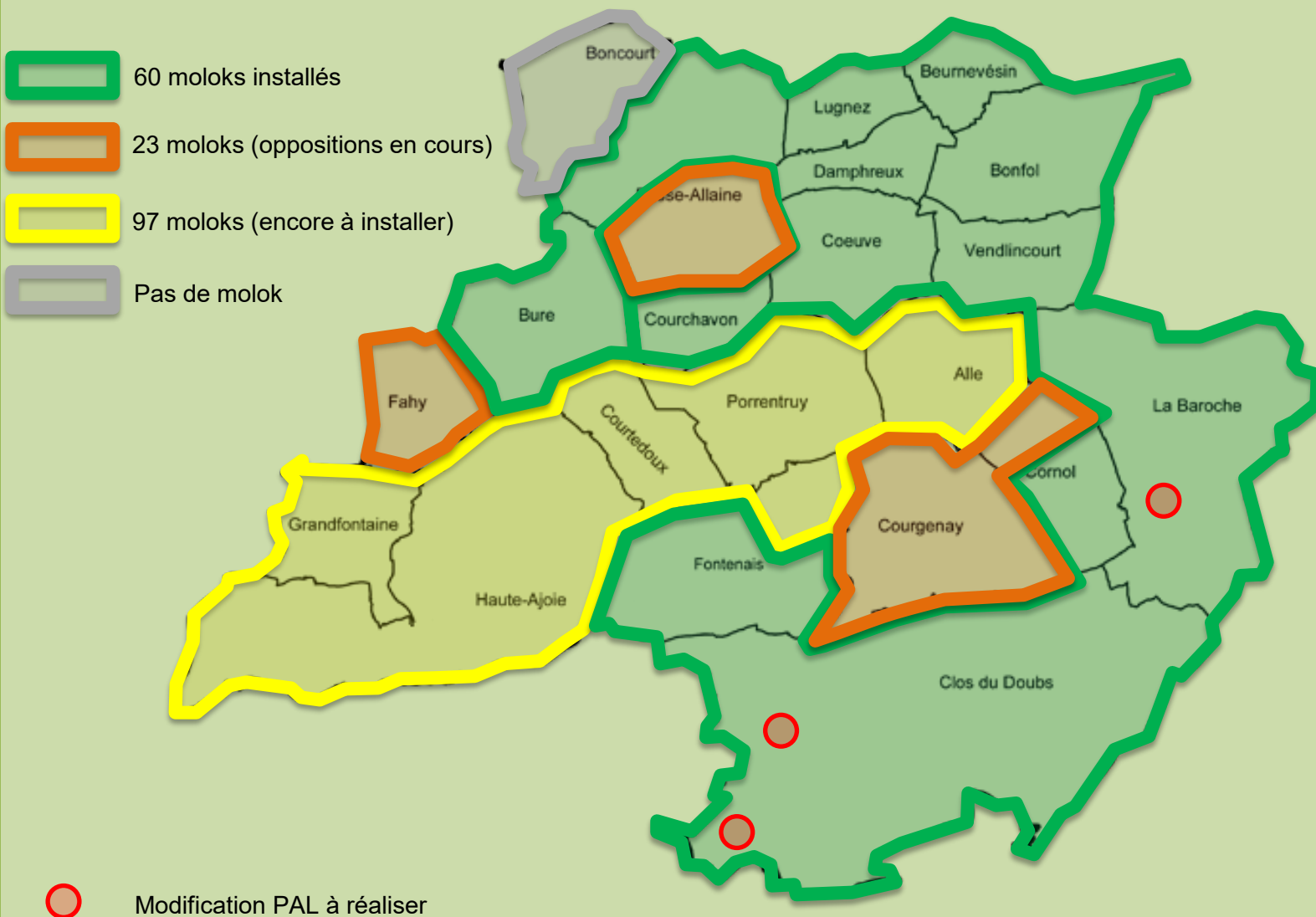


Installation des conteneurs semi-enterrés

- 1) Point de situation
- 2) Rappel de la répartition des coûts
- 3) Etat du crédit de construction

1. Point de situation

- Total à installer:
~180 conteneurs





3. Rappel de la répartition des coûts

Comme les emplacements sont choisis par les communes, tout ce qui est hors « standard » est **à charge des communes**, ainsi que les frais de terrain et permis comme :

- Mise à disposition du terrain (soit le terrain communal, soit par l'acquisition d'un terrain)
- Frais de publication
- Emoluments pour demande de permis (avancés par le SIDP puis refacturés aux communes concernées)
- Déplacement d'infrastructures tel que : candélabre / conduites / horodateurs ou autre
- Frais de démolition ou d'aménagement particulier tel que : mur / barrière / haie / revêtement autre qu'enrobé / etc.

Pour l'installation des moloks, **le SIDP prend en charge** uniquement les éléments suivants :

- Honoraires d'ingénieurs civil (ATB) pour l'établissement du permis, le projet d'exécution et la direction des travaux
- Acquisition du molok
- Frais de génie civil pour l'installation « standard » des moloks.



5. Etat du crédit de construction

- Crédit voté en assemblée du SIDP le 5.12.2018: CHF 1'400'000.00
- **Crédit de construction au 13.12.2021: CHF xxx'xxx.xx**
- Montant à refacturer aux communes au 13.12.2021: CHF 12'637.75
- Dépenses à venir (120 moloks à installer sur les 180): CHF ~880'000.00



Merci de votre attention

SIDP
Rue d'Airmont 7
CH - 2900 Porrentruy
Tél. +41 32 466 88 81
secretariat@sidp.ch



ANALYSE DE LA GOUVERNANCE DU SIDP

Présentation de la méthodologie



ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DU SIDP
Le 15 décembre 2021

GOUVERNANCE DU SIDP

Plan de la présentation

QUI ?

➤ Les organes du projet

QUOI ?

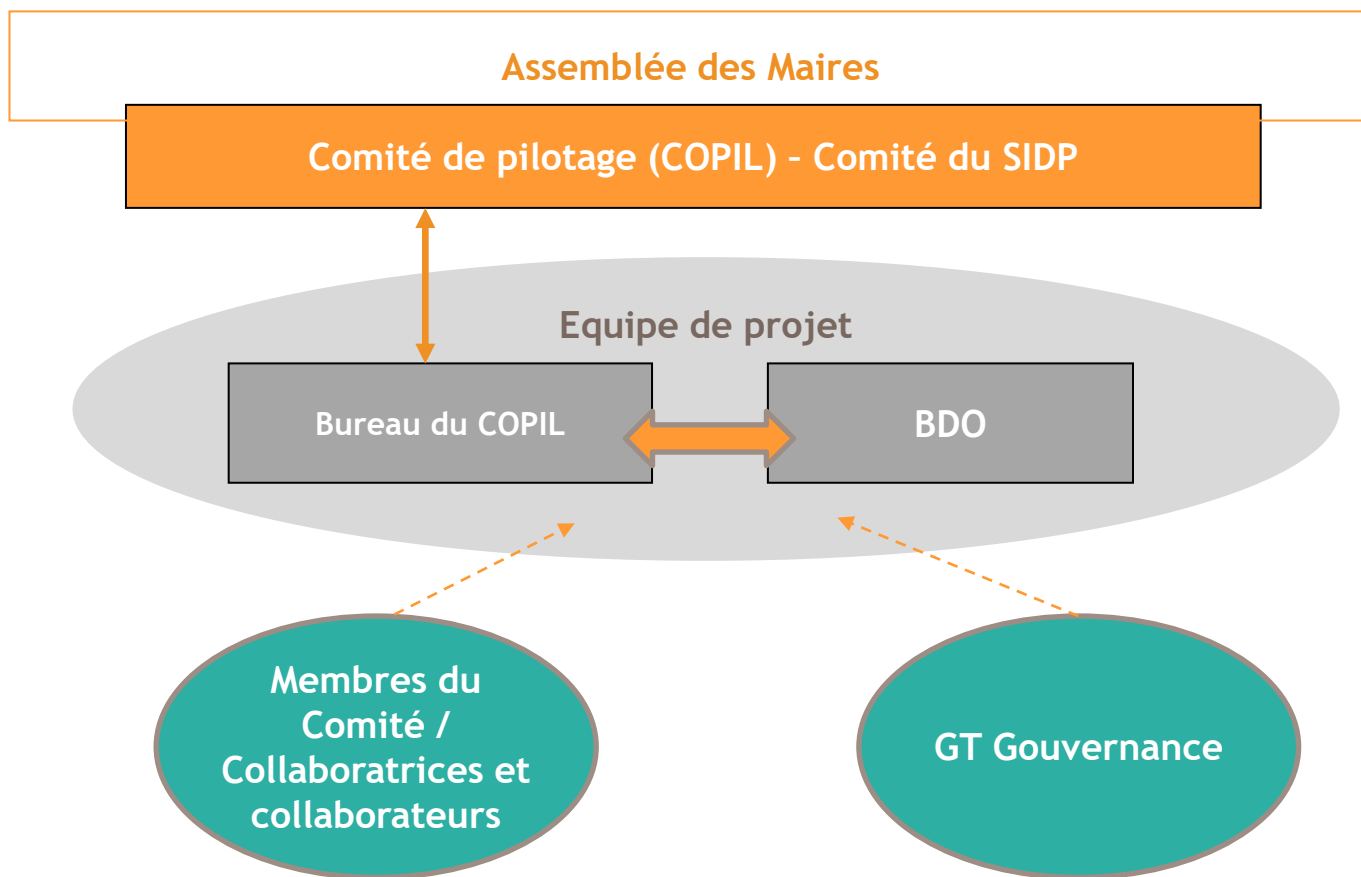
➤ La méthodologie

COMMENT ?

➤ Le calendrier

GOUVERNANCE DU SIDP

Les organes du projet



GOUVERNANCE DU SIDP

Méthodologie

GOUVERNANCE



- Phase 1 : Récolte des informations
- Phase 2 : Co-construction du modèle de gouvernance
- Phase 3 : Séminaire participatif

MODELE DE FINANCEMENT



➤ Rapport final et feuille de route pour la mise en œuvre

MÉTHODOLOGIE

Gouvernance

Phase 1 : Récolte des informations



Objectifs :

- Comprendre les missions et les tâches du SIDP et son fonctionnement actuel
- Comprendre les besoins du comité du SIDP
- Identifier les faiblesses et les opportunités

- ✓ Recueil et lecture des documents internes
- ✓ Interviews du président, du comité et du personnel administratif et technique du SIDP



Livrable intermédiaire :

Diagnostic et rapport de synthèse de BDO

MÉTHODOLOGIE

Gouvernance

Phase 2 : Co-construction du modèle de gouvernance



Objectifs :

- Dégager des modèles d'organisation répondant aux besoins du SIDP
- Préparer le séminaire participatif

✓ 3 à 4 séances du GT Gouvernance préparées et animées par BDO



Livrables intermédiaires :

Elaboration de modèles d'organisation

Evaluation des modèles à l'aide d'une matrice de maturité

Analyse des écarts (état actuel vs état-cible)

MÉTHODOLOGIE

Gouvernance

Phase 3 : Séminaire participatif



Objectifs :

- Présenter les modèles d'organisation
- Challenger les propositions et les affiner pour les adapter aux besoins des communes
- Emporter l'adhésion

- ✓ Forme et composition à déterminer
- ✓ Assemblée des maires ou membres de l'Exécutif



Livrables finaux :

Rapport final
Feuille de route

MÉTHODOLOGIE

Modèle financier



Objectifs :

- Analyser le financement actuel
- Evaluer les besoins de la nouvelle organisation
- Proposer un modèle novateur

- ✓ Groupe de travail à déterminer
- ✓ Implication du COPIL
- ✓ Représentation cantonale



Livrable :

Proposition d'un modèle financier

GT GOUVERNANCE

Rôle des participants au GT Gouvernance

- Remonter les besoins des communes à l'égard du SIDP
- Spécificités des régions
- Partager les expériences
- Imaginer des pistes de réflexion permettant à BDO de développer, sur cette base, des nouveaux modèles de gouvernance et d'organisation

Ce n'est pas un groupe décisionnel mais un groupe de travail !

GT GOUVERNANCE

Composition du GT Gouvernance

1 représentant par région :

Région	Nombre de représentants
Basse-Allaine, y compris Courchavon et Boncourt	1
La Baroche	1
Couronne Porrentruy (Porrentruy, Courgenay, Alle, Fontenais, Cornol, Courtedoux)	3
Haute-Ajoie, Grandfontaine, Bure, Fahy	1
Clos du Doubs	1
La Vendline (Lugnez, Damphreux, Beurnevésin, Vendlincourt, Bonfol, Coeuve)	1

GT GOUVERNANCE

Composition du GT Gouvernance

Profil :

- Connaissances d'au moins un domaine du SIDP
- Compétences en lien avec la gestion, l'organisation ou la gouvernance
- Motivation à collaborer au sein d'un groupe de travail, force de proposition
- Membre d'un exécutif (ou éventuellement de la société civile)

Critères de sélection :

- Représentativité des régions
- Représentation des différents domaines du SIDP
- Représentativité homme / femme



GT GOUVERNANCE

Composition du GT Gouvernance

Méthode de sélection :

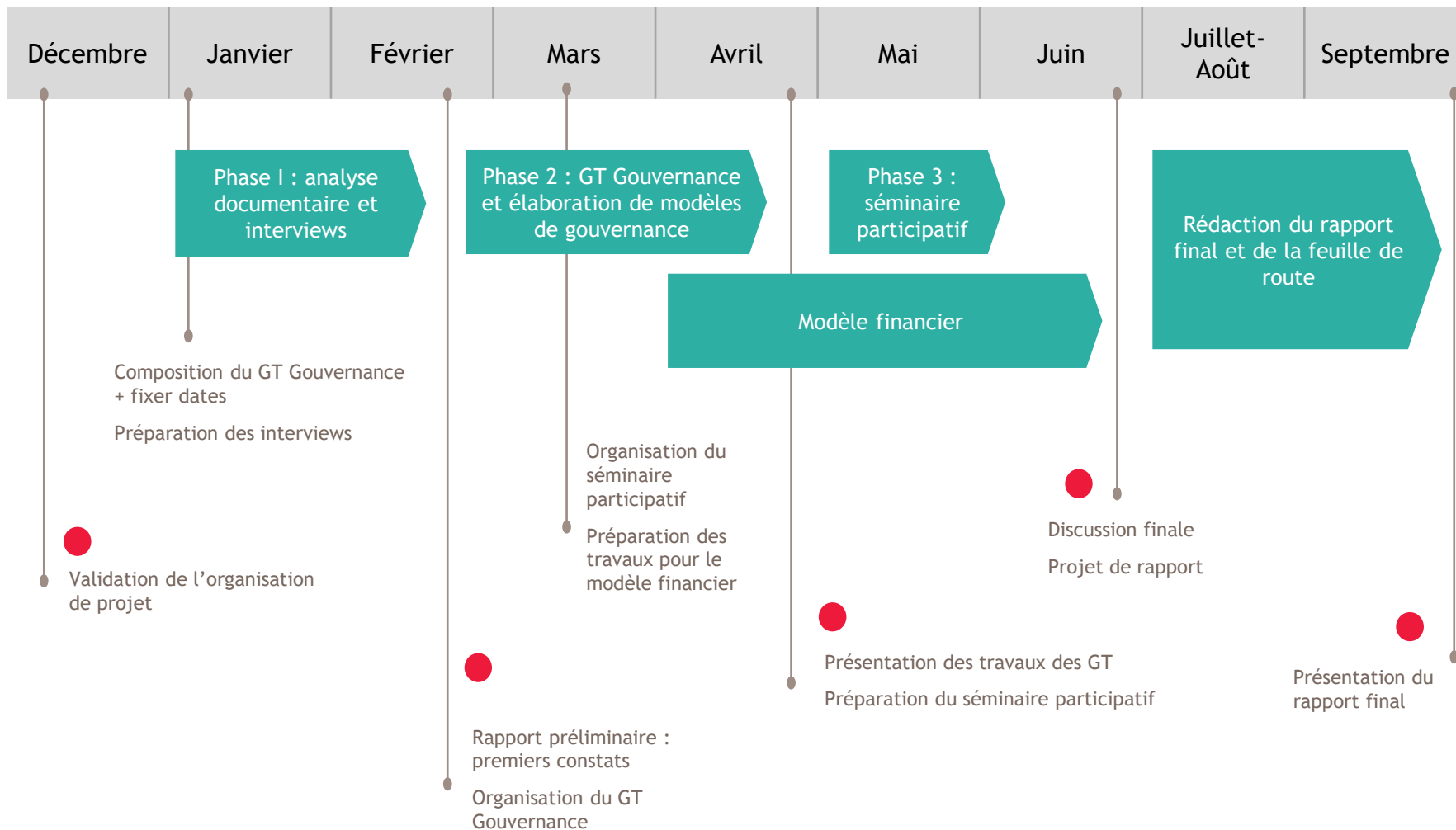
- Chaque région propose 2 représentants (4 à 6 pour la Couronne)
- L'équipe de projet sélectionne les représentants de manière à satisfaire aux critères de sélection

Cahier des charges :

- 3 à 4 séances de travail
- Pas de travail entre les séances
- Ordre du jour et PV réalisés par BDO



CALENDRIER





MERCI DE VOTRE ATTENTION

